

Bilan simplifié de la section GARD pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	8067	6471	1596	0	Fonds syndicaux	35903	35903
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	8067	6471	1596	0	report à nouveau	6394	4735
actif financier	0	0	0	0	Résultat	4461	1659
					Total(1)	46758	42297
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	45162		45162	42297	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	53229	6471	46758	42297	total(1+2+3+4+5)	46758	42297

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	30279	22266	Produits d'exploitation(1)	33698	23368
achats	445	2383	Cotisations	21374	20427
autres charges externes	3905	4169	Subventions	0	940
autres services extérieurs	6174	4080	Autres produits	1553	1553
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	10771	448
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	19584	10750			
Dotations aux amortissements et provisions	171	884			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	1017	457
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	25	100
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement		
			report des ressources non utilisés		0
			des exercices antérieurs(4)	0	
total(1+2+3+4)	30279	22266	total(1+2+3+4)	34740	23924
Solde créditeur:Excedent	4461		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

Syndicat de FO COM POSTE DU GARD

Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 46758 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un excédent de 4461 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 4 salariés dont :
 - 1 employé, CA1 classe 3.3 Secrétaire Départemental
 - 1 employé, ATG2 classe 2.3 Adjoint courrier
 - 1 employée, CA1 classe 3.2 Trésorière Départementale
 - 1 salariée, ACC32 classe 3.2 Adjointe Réseau

Bilan des ressources de la section GARD pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	21 373,83 €
Reversement de cotisations.....	14 288,25 €
Subventions reçues.....	0,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	1 578,22 €
Produits financiers perçus.....	1 016,82 €
Total des ressources.....	9 680,62 €